

J'aime parrainer IL Y A TOUT À GAGNER!

1 Comment parrainer avec Kaufman & Broad ?

L'un de vos proches a un projet immobilier et souhaite devenir propriétaire de sa résidence principale ou réaliser un investissement ?

Si vous le mettez en relation avec nous et qu'il concrétise son achat dans l'une de nos résidences, nous serons heureux de vous récompenser.

2 Ça rapporte combien ?

Deux cas de figure.

Vous êtes à la recherche d'un logement et inscrit dans notre fichier ?⁽¹⁾

Pour 1 personne parrainée, **vous recevez 500 €⁽²⁾**

Pour 2 personnes parrainées, **vous recevez 750 €⁽²⁾**

Pour plus de 2 personnes parrainées, **vous recevez 1000 €⁽²⁾**

Vous êtes réservataire ou acquéreur d'un logement Kaufman & Broad ?⁽¹⁾

Pour 1 personne parrainée, **vous recevez 1000 €⁽²⁾**

Pour 2 personnes parrainées, **vous recevez 1500 €⁽²⁾**

Pour plus de 2 personnes parrainées, **vous recevez 2000 €⁽²⁾**

3 Quelle est la marche à suivre ?

- Vous découpez le coupon de parrainage ci-contre ou téléchargez-le sur kaufmanbroad.fr ou sur votre espace client.
- Vous remplissez le formulaire avec vos coordonnées.
- Ensuite, vous le remettez à vos proches intéressés qui, à leur tour, le donneront aux équipes Kaufman & Broad en espace de vente ou en Boutik (liste sur kaufmanbroad.fr) au moment de la réservation de leur appartement ou maison.
- Dès que la signature notariée sera confirmée, vous percevrez votre chèque à l'adresse indiquée sur le coupon de parrainage.

4 Jusqu'à quand en profiter ?

Cette offre spéciale parrainage est valable jusqu'au 30 novembre 2019, n'attendez pas, parlez-en autour de vous !



Coupon de parrainage à donner à votre filleul qui le remettra aux équipes commerciales lors de la réservation de son bien.⁽³⁾

Marraine / Parrain Mme M.

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

Tél.

E-mail

À la recherche d'un logement Kaufman & Broad

Réservataire ou acquéreur

Filleul(e) Mme M.

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

Tél.

E-mail

Le règlement est consultable dans tous les espaces de vente Kaufman & Broad ainsi que sur kaufmanbroad.fr et l'espace client.

Offre valable du 01/12/2018 au 30/11/2019. (1) Participation ouverte à toute personne physique réservataire ou acquéreur d'un logement Kaufman & Broad ou inscrite dans ses bases de données en qualité de prospect. (2) La rétribution du parrain est subordonnée à la signature de l'acte de vente du filleul. (3) Les participants (parrain et filleul) sont informés que leurs données à caractère personnel communiquées à l'occasion de la présente opération pourront être utilisées par Kaufman & Broad à des fins de marketing direct, de gestion interne ou d'études statistiques. Chaque participant pourra demander à Kaufman & Broad d'accéder aux données à caractère personnel le concernant, de les rectifier, de les modifier, de les supprimer ou de s'opposer à leur exploitation en lui adressant un courriel en ce sens à contact@k&b.com. Toute réclamation pourra être introduite auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr). Kaufman & Broad Homes S.A.S. au capital de 2247403,41 €. RCS Nanterre: 379445679 - N° ORIAS 14.006098. Perspective: Kreation - Illustration à caractère d'ambiance non contractuelle, laissée à la libre interprétation de l'artiste et susceptible d'évolutions de chantier ou pour raisons administratives. La représentation des prestations intérieures est choisie uniquement à titre indicatif (se reporter à la notice descriptive contractuelle). NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. OSWALDORB - 12/2018.

REGLEMENT DU PARRAINAGE KAUFMAN & BROAD

Neuilly-sur-Seine, le 01/12/2018

Présentation:

Kaufman & Broad, société anonyme au capital social de 5684659,24 € dont le siège social est sis 127 avenue Charles de Gaulle, 92207 Neuilly-sur-Seine Cedex, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 702022724, organise du 01/12/2018 au 30/11/2019 une opération de parrainage ouverte à toute personne physique agissant à des fins privées éligible aux conditions définies ci-après.

Kaufman & Broad se réserve le droit de suspendre ou de faire cesser cette opération de parrainage, sans affecter les droits acquis.

Le présent règlement sera accessible à partir de la page parrainage du site de l'espace client en ligne et pourra être adressé par lettre simple à toute personne qui en fera la demande.

Conditions de participation:

Peut être parrain toute personne physique réservataire ou acquéreur d'un logement Kaufman & Broad disposant d'un Espace Client en ligne actif (Client) ou inscrite dans ses bases de données en qualité de prospect (Prospect).

Sont exclus de la participation les salariés de Kaufman & Broad ainsi que les prestataires (prescripteurs, agents immobiliers, notaires, etc.) rémunérés au titre de ces ventes.

L'auto parrainage et le parrainage entre co-acquéreurs sont interdits.

Ne peuvent être parrainées les personnes figurant dans la base de données 'Prospects' de Kaufman & Broad avec lesquelles Kaufman & Broad a eu au moins un contact quelconque depuis moins de 6 mois, ainsi que les salariées de Kaufman & Broad y compris leurs ascendants et descendants.

En présence d'un parrainage multiple (coordonnées communiquées par plusieurs parrains), seul le premier parrainage enregistré par Kaufman & Broad sera retenu.

Modalités de participation:

Le parrain et le filleul doivent compléter intégralement le coupon de parrainage disponible dans les espaces de vente ou téléchargeable sur le site Kaufmanbroad.fr ou l'espace client. Le filleul se chargera de le remettre aux équipes d'un des espaces de vente Kaufman & Broad lors de la réservation.

Réalisation effective de l'acquisition par le filleul:

Un parrainage ne donne lieu à rétribution du parrain qu'en cas de signature de l'acte de vente de son filleul. La signature de cet acte notarié doit intervenir dans les 12 mois qui suivent la date de communication par le parrain des coordonnées de son filleul.

Sont éligibles tous les logements et locaux proposés à la vente par Kaufman & Broad, à l'exclusion des locaux annexes ou accessoires (stationnement, cave, et locaux assimilés).

Dotations:

Le montant de la dotation attribuée à un parrain en cas de réalisation effective de l'acquisition par son filleul varie selon sa qualité de Client ou Prospect Kaufman & Broad.

	Client Kaufman & Broad	Prospect
Pour 1 signature	1000 €	500 €
Pour 2 signatures	1500 €	750 €
Pour 3 signatures et +	2000 €	1000 €

Tout parrainage devant demeurer exceptionnel, le montant total cumulé pouvant être perçu au titre des parrainages pendant une année civile ne peut excéder 1000 € pour un Prospect et 2000 € pour un Client Kaufman & Broad. Dans le mois qui suit la signature de l'acte notarié constatant la vente, le parrain en est informé et reçoit un chèque du montant de sa dotation dans ce même délai.

Collecte et exploitation des données à caractère personnel:

Les participants (parrain et filleul) sont informés que leurs données à caractère personnel communiquées à l'occasion de la présente opération pourront être utilisées par Kaufman & Broad à des fins de marketing direct, de gestion interne ou d'études statistiques. Chaque participant pourra demander à Kaufman & Broad d'accéder aux données à caractère personnel le concernant, de les rectifier, de les modifier, de les supprimer, ou de s'opposer à leur exploitation en lui adressant un courriel en ce sens à contact@ketb.com. Toute réclamation pourra être introduite auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).